



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Statuts

Question écrite n° 64188

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des reformes administratives, sur le groupe de travail mis en place par son ministere, afin d'examiner les problemes de quotas fixes par le decret ministeriel no 90-289 du 20 septembre 1990 du secretaire d'Etat aux collectivites locales, pour l'acces aux nouveaux grades d'agent administratif au sein des collectivites locales. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de l'etat d'avancement des travaux de ce groupe d'etudes.

Texte de la réponse

Reponse. - Conformement aux termes du protocole d'accord du 9 fevrier 1990 sur la renovation de la grille des classifications et des remunerations des trois fonctions publiques, un groupe de travail s'est reuni afin d'examiner la question des quotas dans la fonction publique territoriale. Ce groupe de travail reunit les membres des organisations syndicales signataires du protocole ainsi que divers representants des ministeres concernes. Un premier rapport a ete presente aux membres de ce groupe. Parallelement, une autre etude est actuellement menee par la direction generale des collectivites locales afin de mieux cerner les enjeux decoulant de l'application des quotas dans la gestion des carrieres dans les divers cadres d'emplois. Les resultats de cette enquete devraient prochainement etre communiquees aux membres du groupe de travail.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64188

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : fonction publique et réformes administratives

Ministère attributaire : fonction publique et réformes administratives

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 1992, page 5175